

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 25

Nombre de représentés : 07

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 25

Nombre de représentés : 07

Nombre de votants : 32

OBJET

Affaire n° 2025-153

**PROGRAMMATION DE LA CITÉ
ÉDUCATIVE DU PORT**

ANNÉE 2025-2026

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal
a été faite et affichée le 29 septembre
2025.

- la liste des délibérations a été
affichée à la porte de la mairie et
publiée le 8 octobre 2025.

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 7 octobre 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le mardi 7
octobre, le conseil municipal du Port s'est réuni à l'hôtel
de ville, après convocation légale sous la présidence de
M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème}
adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid
Cerveaux 6^{ème} adjoint, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M.
Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème}
adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine,
M. Jean-Max Nagès, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila
Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Claude Adois, Mme
Sophie Tsiavia, Mme Véronique Bassonville, M. Didier
Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara
Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa et Mme
Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe
par Mme Sophie Tsiavia, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème}
adjointe par M. Mihidoiri Ali, M. Henry Hippolyte par M.
Jean-Max Nagès, Mme Brigitte Cadet par M. Alain Iafar,
M. Zakaria Ali par M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Garicia
Latra Abélard par Mme Véronique Bassonville et Mme
Paméla Trécasse par Mme Honorine Lavielle.

Arrivée(s) en cours de séance : Néant.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Claudette Clain Maillot, M. Patrice Payet,
Mme Gilda Bréda, Mme Firose Gador, M. Bertrand
Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

LE MAIRE


Olivier HOARAU

Affaire n° 2025-153

PROGRAMMATION DE LA CITÉ ÉDUCATIVE DU PORT ANNÉE 2025-2026

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2019-082 du conseil municipal du 9 juillet 2019, qui engage la Commune dans le programme des Cités éducatives ;

Vu la lettre de labellisation de la Cité éducative du 5 septembre 2019 du Ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et du Ministre de la Ville et du logement ;

Vu l'avis de la coordination nationale des Cités éducatives en date du 5 septembre 2019 ;

Vu le Contrat de ville soumis au Comité de pilotage du 27 novembre 2019 et validé par la délibération n° 2019-152 du conseil municipal du 17 décembre 2019 ;

Vu le Comité de pilotage du 22 juillet 2020 ;

Vu l'avenant 2023 de la Cité éducative du Port signé le 15 décembre 2022 ;

Vu le Comité de pilotage du 11 juillet 2023 ;

Vu la revue de projet du 16 décembre 2023 ;

Vu la lettre d'engagement de renouvellement du Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, de la secrétaire d'Etat chargée de la citoyenneté et de la ville, en date du 23 avril 2024 ;

Vu le Comité de pilotage du 29 octobre 2024 ;

Vu la revue de projet du 28 novembre 2024 ;

Vu la convention cadre pluriannuelle de la Cité éducative du Port signée le 28 novembre 2024 ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant la nécessité de lutter contre les inégalités sociales et territoriales ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Politique éducative scolaire et Associative » réunie le 24 septembre 2025 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : de prendre acte de la programmation financière 2025-2026 proposée dans le cadre de la Cité éducative ;

Article 2 : d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes relatifs à cette mise en œuvre.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

PROGRAMMATION DE LA CITÉ ÉDUCATIVE DU PORT

ANNÉE 2025-2026

Envoyé en préfecture le 15/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le 15/10/2025

ID : 974-219740073-20251007-DL_2025_153-DE



Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur la programmation 2025-2026 de la Cité éducative du Port.

Contexte

La ville du Port a été labellisée Cité éducative le 5 septembre 2019. Une convention triennale 2020-2022, un avenant en 2023 et une convention cadre pluriannuelle 2024-2027 ont fixé les engagements des parties, Préfecture, Rectorat et Ville, dans la mise en œuvre de ce dispositif sur le territoire.

La Cité éducative, en coordination étroite avec le Contrat de Ville et le Programme de Réussite Éducative ainsi que les projets de réseau de l'éducation prioritaire, vise à intensifier la prise en charge des jeunes de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Les conventionnements 2020-2023 et 2024-2027 ont engagé la Ville, en collaboration avec l'Éducation Nationale et la Préfecture, dans le financement et le copilotage d'actions et d'animations de réseaux autour de la lutte contre les déterminismes sociaux pour la réussite éducative et scolaire des jeunes portoïis.

La Cité éducative du Port est aujourd'hui reconnue au niveau régional et national, prise en exemple pour sa dynamique d'approche globale autour des problématiques éducatives et scolaires. Il apparaît essentiel de poursuivre cette démarche intégrée.

Dynamique de re-labellisation

Dans le cadre de la rédaction du projet 2024-2027, un diagnostic a été mené par l'équipe technique de la Cité éducative du Port afin de repérer les points forts et les problématiques du territoire. Ce diagnostic a associé l'ensemble des acteurs (élèves, étudiants, parents, chefs d'établissements, enseignants, associations, services de la Collectivité, etc.). Il a permis d'identifier les situations à modifier, les actions nouvelles à déployer et de nouveaux enjeux locaux :

- **Axe 1** : Ambitionner un territoire 100 % lecteur ;
- **Axe 2** : Créer les conditions pour une santé physique et mentale, le bien-être et l'épanouissement de chaque jeune et acteur de la communauté éducative ;
- **Axe 3** : Accompagner et consolider les relations école-famille et réussir la coéducation ;
- **Axe 4** : Renforcer la persévérance scolaire et éducative pour que chaque jeune devienne un citoyen responsable ;
- **Axe 5** : Étoffer les alliances pour un pilotage dynamique, cohérent et opérationnel.

Objectifs, enjeux et budget prévisionnel de la Cité éducative

Afin de garantir la cohérence et l'ambition des actions accompagnant le jeune vers la réussite, l'épanouissement et l'insertion, la Cité éducative déploie ses actions sur trois axes :

- Promouvoir la continuité éducative ;
- Conforter le rôle de l'école ;
- Ouvrir le champ des possibles.

Dans le cadre de la programmation 2025-2026, l'Etat s'engage à financer à hauteur de 400 000 euros la Cité éducative du Port. L'engagement financier de la Ville sera similaire à celui de la convention initiale soit 572 100 €. Les axes, actions et leur plan de financement prévisionnel sont présentés dans le tableau de programmation annuel joint en annexe. En sus, un fonds

abondé par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et à la ville, est alloué au collège chef de file de la Cité. Une convention de mutualisation signée par l'ensemble des partenaires permet de fixer les modalités de mobilisation de ce fonds par les établissements scolaires et les acteurs de la Cité.

Depuis 2024, des actions labellisées Cité éducative sont intégrées à la programmation. Ces actions sans financement de la ville, de l'Éducation Nationale et de la Préfecture, présentant un intérêt éducatif et/ou pédagogique en lien avec les orientations du dispositif, sont accompagnées par l'équipe de la Cité éducative.

Au regard de ces éléments, il est demandé au conseil municipal :

- de prendre acte de la programmation financière 2025-2026 proposée dans le cadre de la Cité éducative ;
- d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes relatifs à cette mise en œuvre ;

Tableau de programmation prévisionnelle 2025-2026

Envoyé en préfecture le 15/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le 15/10/2025



ID : 974-219740073-20251007-DL_2025_153-DE

AXE	N/R	TS/HTS	INTITULE DE L'ACTION	PORTEUR	TOTAL	ANCT CE	Ville	ANCT CDV	CAF	Education nationale	
				NOM COMPLET							
Ambitionner un territoire 100% lecteur	α	TS	Festival de l'oral	OCCE	11 000,00 €	9 000,00 €	2 000,00 €				
	z	TS	Ateliers philo	SEVE	11 000,00 €	7 000,00 €	4 000,00 €				
	α	TS	L'oralité un parcours pour tous	JAD	12 480,00 €	11 000,00 €					1 480,00 €
	α	TS	Préparation au grand oral, chef d'œuvre, speedbooking et festival du livre péi	Lycée Jean Hinglo	16 000,0 €	16 000,00 €					
			Apprenti langue								
	z	HTS	Lire et faire lire	Ligue de l'enseignement	5 000 €	5 000,00 €					
			Escape game et réalité virtuelle dans les quartiers		- €						
Créer les conditions pour une santé physique et mentale, le bien-être et l'épanouissement de chaque jeune et acteur de la communauté éducative	α	TS	Ekout mon dessin	Village titan	11 000 €	9 500,00 €	1 500,00 €				
	α	TS	Parcours sportifs	USPG TENNIS PADEL	27 320,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €				2 320,00 €
				ESCRIME	12 000,00 €	8 000,00 €	4 000,00 €				
				JUDO	- €						
				BABY-HANDBALL	5 600,00 €	4 000,00 €	1 600,00 €				
				OMS / VELO	- €						
				Natation	- €						
				BNM	- €						
				BUS	80 000,00 €		80 000,00 €				
	α	HTS	Renforcement du périscolaire (pause méridienne, garderie, mercredis loisirs, formation)	Mairie LE PORT	265 000,00 €	40 000,00 €	200 000,00 €		15 000,00 €		10 000,00 €
	α	HTS	Animation pause méridienne et de la garderie	Village titan	27 000,00 €	17 000,00 €	10 000,00 €				
	z	HTS	Fri for moberi	Ligue de l'enseignement	6 500,00 €	6 500,00 €					
	α	TS	Enseignement artistique musical et instrumental	Village Titan	37 000,00 €	30 000,00 €	7 000,00 €				
			PRE 16-18 ans (2026)								
Accompagner et consolider les relations école-famille et réussir la coéducation	z	HTS	Santé mentale des jeunes portois	Village titan	20 000,00 €	20 000,00 €					
	z	HTS	Ateliers bien-être	ASPOI	6 000,00 €	6 000,00 €					
	α	TS	Jazz dann l'ékol	Réunion culture	68 592,00 €	20 000,00 €	10 000,00 €				38 592,00 €
Renforcer la persévérance scolaire et éducative pour que chaque jeune devienne un citoyen responsable	α	TS	Classes passerelles	MAIRIE LE PORT	509 600 €	40 000,00 €	174 000,00 €		100 000,00 €	195 600,00 €	
	z	TS	Sac à histoire multilingue	Kap SaVoir	5 000 €	5 000,00 €					
	α	TS	Accompagnement des familles à l'usage du numérique	AGAME	67 429,00 €	8 000,00 €	6 000,00 €				53 429,00 €
	α	HTS	BI-MER / BIA	CLG ALBIUS	13 140,00 €	9 000,00 €	1 000,00 €				3 140,00 €
	α	TS	Aire marine éducative	ABYSS	6 500,00 €	3 500,00 €	3 000,00 €				
	z	HTS	Fonds de participation des jeunes 0 - 25 ans (kaz engagement)	Ligue de l'enseignement	9 500 €	9 500,00 €					
	α	HTS	Coaching pour la réussite scolaire et tutorat	AEC	28 000,00 €	5 000,00 €	13 000,00 €				10 000,00 €
Étoffer les alliances pour un pilotage dynamique, cohérent et opérationnel			Printemps des droits de femmes (2026)								
	α	HTS	Soutien dann kartié	Mairie LE PORT	30 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €				10 000,00 €
	α	HTS	Improvisation théâtrale	LIR	12 480,00 €	10 000,00 €					2 480,00 €
TOTAL	α		Formation, conférences, recherche, analyse systémique, frais forfaitaires, ingénierie, communication, évaluation	Mairie LE PORT	96 000,00 €	61 000,00 €	35 000,00 €				
	α		Fonds de la Cité	COLLEGE TITAN	30 000,00 €	15 000,00 €				15 000,00 €	
			Assistant.e administratif.ve de la CE	Rectorat	21 600,00 €					21 600,00 €	
			Cheffe de projet EN	Rectorat	65 000,00 €					65 000,00 €	
TOTAL					1 515 741,00 €	400 000,00 €	572 100,00 €	- €	115 000,00 €	297 200,00 €	131 441,00 €

Envoyé en préfecture le 15/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le 15/10/2025

ID : 974-219740073-20251007-DL_2025_153-DE



ACTIONS LABELLISEES										
Ambitionner un territoire 100% lecteur		Concours de lecture à voix haute	JAD							
		Ateliers d'écritures	ILLETT							
		Conférences (illettrisme, informations préoccupantes, école pour tous)	Cité éducative							
Créer les conditions pour une santé physique et mentale, le bien-être et l'épanouissement de chaque jeune et acteur de la communauté éducative		Actions santé ARS	ARS / CLS / CE / CDV / PRE	73 000,00 €						73 000,00 €
		Education nutritionnelle	IREN							
Accompagner et consolider les relations école-famille et réussir la coéducation		On ne naît pas parent on le devient	CASNAV							
		OEPRE	CASNAV							
		Collège des parents	CLG TITAN	- €						
Renforcer la persévérance scolaire et éducative pour que chaque jeune devienne un citoyen responsable		CLAS	Associations	- €						
		Un Océan de solution	BNM							
		Grand marché des petits créateurs	Web cup							
		Les WAGONS	Soul City							
		Rallye Citoyen	Lycée Jean Hinglo							
Etoffer les alliances pour un pilotage dynamique, cohérent et opérationnel		Groupe de réflexion parentalité	Cité éducative							
		CLEE	Lycée Jean Hinglo							
TOTAL				1 567 141,00 €	400 000,00 €	572 100,00 €	- €	115 000,00 €	275 600,00 €	204 441,00 €